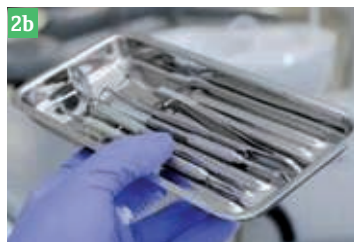


Préserver la qualité de votre instrumentation et de vos

En respectant le cycle conseillé, vos instruments, ciseaux, pinces, seringues... conserveront leur qualité initiale.

1. PRÉPARATION

Pour leur protection, le praticien et le personnel du cabinet doivent impérativement travailler avec des gants ; (Fig.1). Les maladies de la bouche sont très nombreuses et leurs causes sont multiples. Elles peuvent être d'origine virale, bactérienne ou mycosique.



2. INTERVENTION

L'acte dentaire contamine tous les instruments ainsi que les mains gantées du praticien et de l'assistante ; (Fig.2a). Un geste chirurgical peut également laisser des traces de sang sur toute l'instrumentation. Après chaque soin, les instruments, ciseaux, pinces et miroirs doivent être décontaminés immédiatement afin de ne pas souiller d'autres surfaces ; (Fig.2b).

3. CHOIX DU PRODUIT DE TREMPAGE

Il est absolument impératif que le produit de décontamination soit virucide, bactéricide, fongicide, avec en plus une fonction enzymatique ; (Fig.3). En effet, les enzymes mangent les protéines, donc le sang, ce qui évite de frotter les instruments avec un matériel mal approprié.

4. LE TEMPS DE TREMPAGE

Le temps de trempage indiqué par le fabricant doit être respecté, sans être dépassé ; (Fig.4). Un temps de trempage trop long génère une électrolyse entre les différentes pièces, celles-ci n'ayant pas la même nature d'inox, elles ont un potentiel électrique différent. Une électrolyse prolongée aboutit à une oxydation de surface des instruments. Avant de sortir l'instrumentation du bac de trempage, changez votre paire de gants : à ce stade, les instruments sont totalement décontaminés et n'ont plus de trace de sang.

5. RINÇAGE

Rincer les instruments à l'eau claire ; (Fig.5) avec des gants propres pour les



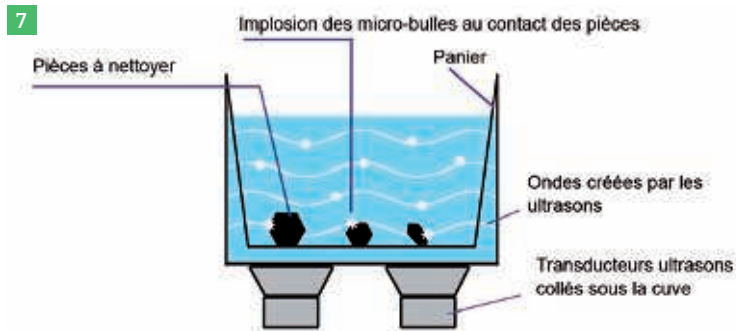
ranger à la verticale dans un panier destiné au bac à ultrasons. Le rinçage doit être parfait pour supprimer tout résidu de savon ou produit de décontamination qui pourrait laisser des auréoles sur les instruments, les miroirs ou les pinces.

miroirs



**Prodont
Holliger**

Tél. : 04 73 95 56 42
info@prodont-holliger.fr
prodont-holliger.com



6. PASSAGE AU BAC À ULTRASONS

Mettre vos instruments dans le bac à ultrasons à froid en panier spécifique pour qu'ils ne frottent pas les uns contre les

autres ; (Fig.6). C'est le meilleur nettoyage final possible, utilisé dans de très nombreux domaines d'activité. Si dans ce bac vous mettez une deuxième fois un produit de décontamination, faire un deuxième rinçage parfait.

7. FONCTIONNEMENT DU BAC À ULTRASONS

Les ondes créées par le générateur d'ultrasons décollent tous les résidus de colle, ciment, composites... sans avoir besoin de frotter l'instrumentation ; (Fig.7), c'est une action mécanique. Le bac à ultrasons n'a vraiment plus rien à prouver quant à son efficacité.

8. SÉCHAGE

Les instruments doivent sécher branches écartées (*pincés, ciseaux...*) ; (Fig.8). Veiller à un parfait séchage pour éviter une oxydation ou des auréoles à la stérilisation.

9. PRÉPARATION POUR LA STÉRILISATION

Mettre vos instruments en gaine de stérilisation thermo-soudée avec des gants propres ; (Fig.9).

10. STÉRILISATION EN AUTOCLAVE

Positionnez les instruments dans votre autoclave pour la stérilisation, en respectant le poids de charge accepté par l'autoclave ; (Fig.10). Un poids de charge non respecté empêche certains instruments d'être stérilisés (*voir la notice du fabricant*).

Le lave-vaisselle est déconseillé : vos instruments seront soumis à rude épreuve avec des produits et des températures inutiles, ce qui n'apporte rien de plus au regard du cycle précédent ; (Fig.11). En respectant le cycle conseillé par **Prodont-Holliger**, vos instruments, ciseaux, pincés, seringues... conserveront leur qualité initiale.



Le miroir dentaire fait partie des consommables du cabinet (*c'est votre troisième œil*). Il doit être changé au minimum tous les 2 mois. En effet, chacun raye ses miroirs avec des fraises, des inserts de détartrage, ou encore lors d'un trempage en vrac avec d'autres instruments.

Pour bénéficier de la garantie à vie **Prodont-Holliger**, utilisez vos instruments à bon escient (*un syndesmotome de Chompret n'est pas un élévateur, un porte-aiguille n'est pas une clé à molette...*). Entretenez vos instruments comme vous prenez soin de votre visage, avec douceur ! ☺

